

4 décembre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, le lundi 4 décembre 2023 à 21h15, à laquelle sont présents : Mme Sonia Roberge, M. Éric Pariseau, M. Steve Roy, Mme Sylvie Turcotte, M. Michel Blondin, Mme Cathy Bishop; formant quorum sous la présidence du maire Serge Tremblay.

Mme Geneviève Boutin, directrice générale, greffière-trésorière

M. Serge Tremblay constate le quorum, ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Michel Blondin et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Présentation et adoption du plan triennal 2024-2025-2026
3. Période de questions sur le plan triennal 2024-2025-2026
4. Fermeture de la séance

2023-12-04-18 Lecture et adoption du plan triennal 2024-2025-2026

Il est proposé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité d'entériner le plan triennal 2024-2025-2026.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Réjean Dupras mentionne qu'il manque des données dans le plan proposé.

Mme Marlyne Gobeil questionne la municipalité sur le coût de l'agrandissement.

Mme Mélina Dupras-Rossier se demande à quoi va servir le montant de l'ascenseur.

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Steve Roy, et adopté à l'unanimité de fermer la séance à 21h25.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Serge Tremblay, Maire

Par la présente, la greffière-trésorière certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Serge Tremblay

Maire

Geneviève Boutin

Directrice générale greffière-
trésorière